

MODALITÉS PRATIQUES

L'organisme de formation CDOS 74 propose aux structures privées et publiques du secteur associatif des formations destinées à améliorer les connaissances et les compétences des dirigeants élus, des bénévoles, des salariés d'associations et des particuliers en projet de création.

Nos formations sont :

- Ouvertes à tous : dirigeants élus, bénévoles, salariés, particuliers.
- Pour tous les secteurs associatifs (sportif, culturel, social, ...).
- Animées par des professionnels de la vie associative.
- Payantes en fonction de votre profil : dirigeants élus, bénévoles, salariés, particuliers.

Nos formations peuvent :

- Bénéficier d'une prise en charge financière selon votre profil : Compte Personnel de Formation, Organisme Paritaire Collecteur Agréé, Congé Individuel de Formation, Compte Engagement Citoyen...).
- Entrer dans le champ de la formation professionnelle continue.

Formations à la carte possible : les différentes thématiques proposées dans ce programme peuvent être organisées pour le compte de votre propre association, groupement d'associations ou pour le réseau associatif de votre collectivité territoriale. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations à ce sujet.

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

Tel : 04.50.67.41.70 ou 06.72.04.33.37
formations.hautsavoie@franceolympique.com



ORGANISME DE FORMATION

Comité Départemental Olympique & Sportif de la Haute-Savoie
Maison Départementale des Sports - 97A, Avenue de Genève - 74 000 Annecy
04.50.67.41.70 - hautsavoie@franceolympique.com - www.cdos74.org

N° d'enregistrement d'organisme de formation : 84740339774



CDOS

HAUTE-SAVOIE



FORMATIONS

« Savoir définir et modifier ses statuts »

« Faire vivre son projet associatif »

LIVRET DE CONTENU



EN QUELQUES MOTS

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Savoie (CDOS 74) accompagne, tout secteur confondu, les associations dans leur fonctionnement et leur développement par l'intermédiaire du Centre de Ressources et d'Informations des Bénévoles (C.R.I.B).

Le CDOS 74 propose deux formations «**Savoir définir et modifier ses statuts**» et «**Faire vivre son projet associatif**» destinées à aider les dirigeants associatifs dans leurs démarches de création et/ou d'évolution de leurs associations.

Ces deux formations sont indépendantes (inscription à l'une ou à l'autre ou aux deux) mais peuvent s'avérer complémentaires pour avoir une vision globale de l'association loi 1901.



OBJECTIFS GENERAUX

- Être sensibilisé aux enjeux qui se cachent derrière la rédaction des statuts et le contenu des différents articles.
- Se questionner sur son projet associatif, le faire évoluer et le pérenniser.



PUBLIC CIBLE

- Dirigeant élu ;
- Futur dirigeant élu ;
- Personne en phase de création ;
- Salariés d'associations.

Formations	Dates	Lieu	Horaires
« Savoir définir et modifier ses statuts »	Mercredi 11 septembre	Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative	18h – 21h
« Faire vivre son projet associatif »	Mercredi 18 septembre	97A, Avenue de Genève Annecy	

CONTENU DE LA FORMATION



SAVOIR DEFINIR ET MODIFIER SES STATUTS:

- Identifier les grands principes de la loi 1901 ;
- Connaître les procédures de déclaration, modification ou dissolution d'une association ;
- Maîtriser la rédaction et le contenu juridique des statuts ;
- Savoir définir et rédiger un règlement intérieur.

Organisation :

Formation interactive, questions/réponses, projection vidéo, cas pratiques individuels ou collectifs, distribution documents et outils, partage d'expériences...

FAIRE VIVRE SON PROJET ASSOCIATIF

- Identifier la différence entre un projet associatif et les activités quotidiennes ;
- Savoir s'organiser en équipe pour élaborer et mettre en action son projet associatif ;
- Planifier ses actions tout au long de l'année, rétroplanning, réglementation buvette, lotos, tombola, vente au déballage...

Organisation :

Formation interactive, questions/réponses, projection vidéo, cas pratique collectifs, distribution documents et outils, partage d'expériences...